

TERMES DE REFERENCE

Projet: Renforcer la formation et l'emploi pour l'intégration socio-économique des jeunes tunisiens dans le tourisme responsable et le développement durable dans le cadre du programme " Appui à la formation et à l'emploi des jeunes tunisiens " "DESTINATION EMPLOI"

AID CODE: "AID 012833/01/0"

Oxfam est un mouvement mondial de personnes qui luttent contre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. A tous les niveaux, du local au mondial, nous travaillons avec les gens pour faire des changements durables

Aperçu	
Objectif	Concevoir et mettre en œuvre une formation sur le travail décent destinée à 40 MPMEs et entreprise sociales des 4 régions d'intervention du projet (10 Former par groupe), avec l'appui de facilitateurs Oxfam expérimentés.
Date de démarrage	1/06/2026
Comment soumissionner	Les candidats intéressés sont appelés à soumettre : 1) Une proposition technique décrivant l'approche de facilitation et le contenu de formation d'après le profil des participants 2) Offre financière respectant les délais 3) Résumé des expériences précédentes et des expériences similaires dans la même thématique 4) Le/les CV
Délai	26/05/2026
Candidature à soumettre à:	azza.benabdelbaki@oxfam.org et smida.bensmida@oxfam.org
Lieu de la mission :	Au centre de formation de l'AFMT à Jendouba, Tozeur, Djerba et Monastir
Considérations spécifiques :	N/A

1. OBJET DU PRESENT CONTRAT

Le présent contrat a pour objet **la conception et la mise en œuvre d'une formation sur le travail décent et équitable, destinée à 40 MPMEs et entreprise sociales**. Cette formation sera organisée sous forme de plusieurs sessions réparties sur une durée totale de 9 jours dans les gouvernorats d'intervention du projet et se tiendra au centre de l'AFMT à Jendouba, Monastir, Djerba et Tozeur. Les participants, répartis en deux groupes de 10 Représentant des **MPMEs et entreprise sociales**, suivront la formation simultanément.

Les formateurs interviendront avec l'appui des facilitateurs d'Oxfam, déjà expérimentés dans l'animation et la facilitation d'ateliers sur la thématique du travail décent. Elles porteront d'une part sur le contenu et les actualités en matière de travail décent (notamment le Code du travail, les spécificités de la convention collective sectorielle des hôtels touristiques et établissements similaires, ainsi que celles des agences de voyages, etc.), et d'autre part sur la coordination entre formateurs et facilitateurs concernant les méthodologies de mise en œuvre de la formation destinée aux entreprises participantes.

2. HISTORIQUE ET CONTEXTE

Le projet DESTINATION EMPLOI, financé par l'Agence Italienne de Coopération au Développement (Agenzia Italiana di Cooperazione allo Sviluppo - AICS) et mis en œuvre par Oxfam, AVSI, Leaders International, Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH), Association Italienne du Tourisme Responsable (AITR), Luiss University a débuté en octobre 2024 et vise à offrir des alternatives à la migration irrégulière en renforçant la capacité des économies locales à promouvoir l'intégration socioéconomique en Tunisie pour les jeunes, les femmes, les chômeurs et d'autres catégories vulnérables de la population.

La logique d'intervention du projet vise à contribuer à la génération directe d'opportunités d'emploi décent en renforçant la qualification et l'employabilité des jeunes dans des processus territoriaux pour le développement et l'innovation dans le secteur du tourisme responsable et durable dans les gouvernorats de Ain Draham, Monastir, Tozeur et Djerba.

Les activités mises en œuvre seront structurées autour de trois axes principaux :

1. Renforcement de l'offre professionnelle dans le secteur touristique afin de créer de l'emploi;
2. Promotion des opportunités d'emploi et d'auto-emploi générées par les parcours de formation et de mobilité professionnelle dans le secteur touristique;
3. Renforcement des capacités et de la coordination entre les parties prenantes pour la formation et la création d'emploi.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Appui à la formation et à l'emploi des jeunes Tunisiens » financé par AICS. Dans ce contexte, l'unité de gestion du DESTINATION EMPLOI recherche **un formateur/groupe de formateurs** pour mener une formation de 9 jours sur le travail décent et équitable.

3. DOMAINE D'APPLICATION

La mission vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Mener, pour deux jours, des réunions de préparation d'alignement sur le contenu de formation focalisés sur la thématique de travail décent avec la participation de 4 personnes de l'équipe d'Oxfam expérimentées en animation et facilitation des ateliers sur la thématique " travail décent".

2. Mobiliser **un formateur/groupe de formateurs** pour élaborer et mener une formation de 9 jours sur le travail décent, destinée à 40 MPMEs et entreprise sociales des 4 régions d'intervention du projet (10 représentant-e-s d'entreprises par groupe) simultanément, afin que les participants puissent :
 - Comprendre les principes du travail décent selon les normes de l'OIT et les principes du travail décent promus par Oxfam et leur application dans le secteur touristique.
 - Se familiariser avec les réformes du Code du travail tunisien et leurs implications.
 - Améliorer les connaissances sur les droits et devoirs des employeurs et employés dans le secteur de tourisme durable et alternatif.
 - Améliorer les connaissances sur les droits et devoirs pendant la période de stage.
 - Améliorer les connaissances sur sécurité et hygiène au travail
 - Comparer les pratiques internationales en matière de conditions de travail.
3. **Renforcer les capacités pratiques des entreprises du secteur touristique en matière de travail décent et de QHSE**, en tenant compte du fait que, bien que les entreprises disposent généralement d'une compréhension globale des principes du travail décent, elles nécessitent un accompagnement opérationnel durant la formation pour :
 - formaliser et structurer leurs pratiques internes ;
 - mieux comprendre et appliquer leurs obligations légales et réglementaires en matière de travail décent ;
 - améliorer la gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne les relations de travail, les contrats, les stages et la protection sociale ;
 - intégrer les principes de Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) dans leurs modes de fonctionnement ; améliorer durablement les conditions de travail, la prévention des risques professionnels et le bien-être des travailleurs, en cohérence avec les exigences du tourisme durable et responsable.
4. Les formateurs devront intégrer les conventions collectives dans les contenus de formation et développer des modules pédagogiques adaptés et inclusifs. Développer un questionnaire pre- et post-formation pour évaluer les compétences des participants et leur satisfaction vis-à-vis de la formation.

Les résultats attendus de la mission sont les suivants:

- Entreprises participantes mieux outillées pour intégrer progressivement les principes du travail décent dans leurs pratiques de gestion.
- Amélioration des connaissances des entreprises sur les obligations légales, sociales et les bonnes pratiques en matière d'emploi.
- Renforcement des capacités des entreprises en matière de formalisation des relations de travail et de gestion des ressources humaines.
- Renforcement de la prise en compte des enjeux de santé, sécurité et inclusion dans les pratiques professionnelles.
- Identification d'actions concrètes et adaptées aux capacités des entreprises pour améliorer progressivement les conditions de travail.

4. LIVRABLES

Produits et livrables spécifiques

Le formateur est appelé à présenter les produits suivants :

- 1) **Note de cadrage** : réunion de validation de la note conceptuelle élaborée par l'équipe d'Oxfam et enrichie par le formateur après la consultation des experts assignés de l'AFMT et la présentation de l'agenda de formation détaillée respectant les délais de l'activité, listant chaque session, ses objectifs spécifiques, les activités prévues et le matériel nécessaire

- 2) **Note/guide de facilitation** : guide d'instruction pour les facilitateurs, sera élaboré conjointement avec l'équipe du projet. Il détaillera les messages clés, les méthodes d'animation et les réponses attendues pour chaque session. Ce guide sera élaboré parallèlement avec la formation.
- 3) **Facilitation des sessions** : mise en œuvre d'un processus d'animation andragogique en collaboration avec l'équipe du projet, afin d'engager activement les participants et de garantir l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- 4) **Matériel de formation** (présentation Power Point, booklet, etc.) : Support visuel utilisé lors de l'animation des sessions, comprenant les concepts essentiels, les images et les instructions pour les activités.
- 5) **Rapport finale de formation** : Documents synthétique évaluant le déroulement et les résultats des formations, incluant les statistiques de participation, l'analyse des retours des participants, les résultats des questionnaires d'évaluation et des recommandations relatives à l'amélioration des pratiques des entreprises en matière de travail décent et de gestion des ressources humaines.

Tous les produits livrables doivent être soumis en Français

5. CALENDRIER DES PAIEMENTS

La rémunération est tributaire de la soumission des livrables finaux conformément au calendrier. Aucun paiement ne sera fait d'avance.

No.	Etapes / livrables	% paiement
1	Validation des notes conceptuelles et agenda des formations	20%
2	- Elaboration et mise en oeuvre de la phase préparatoire (réunions d'alignement avec l'équipe Oxfam) -Elaboration et mise en oeuvre de la formation « travail décent », rapport de formation, Guide d'évaluation, matériel de formation	80%
TOTAL		100%

6. METHODOLOGIE

La formation doit adopter une approche andragogique, participative et interactive, combinant plusieurs modalités pédagogiques pour favoriser l'engagement et l'acquisition des compétences telles que.

- **Des présentations théoriques** pour transmettre le cadre et les concepts fondamentaux.
- **Des discussions de groupe** pour enrichir la réflexion par l'échange et le débat.
- **Des études de cas concrets** pour s'exercer à appliquer la théorie à des situations réelles.
- **Des ateliers pratiques** pour expérimenter, manipuler et développer les savoir-faire.
- **Des restitutions collectives** pour synthétiser les apprentissages et co-construire les conclusions.

7. EXIGENCES RELATIVES AU PROFIL

Le groupe de personnes / personne(s) doi(vent)t faire preuve des compétences suivantes :

Critères essentiels

- Un diplôme universitaire en droit du travail, économie sociale, sociologie du travail, ou dans un domaine connexe.
- Une excellente connaissance des conventions fondamentales de l'OIT et des cadres juridiques nationaux relatifs au travail.
- Un minimum de 10 ans d'expérience dans l'animation d'ateliers de formation de haute qualité, idéalement des programmes de formation de formateurs.
- Une expérience avérée dans le développement et la facilitation de formation. Une connaissance et expérience dans l'approche andragogique : approches méthodologiques et outils de l'apprentissage adulte; de solides compétences en facilitation; la conception de curricula et de supports de formation ; et l'évaluation de l'impact des formations.
- Une excellente connaissance et compréhension des bonnes pratiques actuelles dans le domaine de droit de travail, travail décent, et de la protection sociale.
- Sera un atout d'avoir de l'expertise en QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) du secteur de tourisme ou à mobiliser un expert en appui.

Qualifications / Profil / Compétences / Aptitudes

Dans leur proposition, le(s) formateurs(s) sont priés de prêter attention aux compétences, qualifications et expériences techniques pertinentes qu'ils jugent appropriées pour l'évaluation de leurs dossiers de candidature afin de mener à bien la mission proposée. Tous les formateurs participant à la mission doivent soumettre un CV détaillé et des documents de référence (échantillon de formation similaires antérieurs).

Rémunération :

Le(s) formateur(s) ou le groupe de formateurs sont priés de proposer une offre financière basée sur un taux journalier (J/H) en toutes taxes et le nombre de jours de travail proposé pour la finalisation des différentes activités et livrables.

Il faudra aussi inclure vos propositions/estimations sur les déplacements de deux jours au centre de formation de l'AFMT à Sousse et les frais y afférant et ce selon la méthodologie et le plan de travail proposé.

8. PROCESSUS DE CANDIDATURE

Délai de soumission

Les offres et les candidatures doivent parvenir à Oxfam au plus tard le **26/05/2026**.

Instructions concernant la soumission

Les réponses doivent être soumises par voie électronique à l'adresse suivante : azza.benabdelbaki@oxfam.org et smida.bensmida@oxfam.org

L'objet du courrier électronique doit être comme suit : [Titre d'appel + Nom du soumissionnaire]

9. Conformité administrative (liste des documents à soumettre)

Les réponses doivent être soumises et reçues dans les délais prescrits.

Pour être présélectionné pour l'évaluation selon les critères d'attribution, les documents suivants doivent être inclus dans le dossier de candidature :

Élément	Importance
Offre technique / document d'orientation pour la conduite de la mission et la réalisation des objectifs, y compris la méthodologie, l'agenda, et les délais proposés	Obligatoire
Offre financière (prix proposé), y compris le budget et la tarification <ul style="list-style-type: none">Tous les prix doivent être donnés en TND et en TTCLe budget total qui doit inclure une ventilation détaillée des coûts par [produits livrables / jour / heures de travail].Le budget total proposé par le formateur doit comprendre tous les frais et coûts qui seront facturés à Oxfam dans l'offre financière¹:<ol style="list-style-type: none">Tous les services et activités techniques, par exemple, la facilitation, la rédaction des rapports de formation, les coûts de développement de formation ;Les frais de déplacement, si applicable	Obligatoire
Curriculum Vitae(s) (CV) du/des formateur(s) proposé(s) , démontrant une expérience et/ou des qualifications pertinentes. Si plusieurs personnes sont impliquées, un aperçu des rôles/responsabilités doit également être inclus.	Obligatoire
Deux références (minimum) pour deux expériences antérieures comparables	Obligatoire
Preuve d'enregistrement : <i>Patente et RNE</i> .	Obligatoire
Preuve des travaux antérieurs Liste de formations similaires	Obligatoire

¹ Les coûts suivants seront couverts et gérés séparément par le projet

Critères d'évaluation et d'attribution

Les décisions d'attribution se baseront sur le critère du meilleur rapport qualité/prix couvrant à la fois la qualité technique et le prix.

Les critères d'attribution sont évalués selon le tableau suivant :

Critères	
Expérience/ compétences/ Qualité technique	L'expertise thématique
	Le profil de facilitateur, ses qualifications et ses expériences.
	Méthodologie et plan de travail qui comprend la conception de l'approche / de la formation, l'agenda, la méthodologie andragogique, l'inclusion de l'expertise QHSE, le plan de travail, etc.;
	Qualité de la présentation de la proposition.
Offre financière	Coût total de l'offre (tous services compris)
	Niveau de détail/ ventilation et clarté de l'offre financière (honoraires, frais de déplacement, hébergement ...)

80% sera accordé à la proposition technique et 20% sera accordé à la proposition financière.

Oxfam se réserve le droit de mener des entretiens avec un ou plusieurs formateurs potentiels avant qu'une décision d'attribution ne soit prise. Le but de l'entretien est d'obtenir des éclaircissements supplémentaires sur les soumissions présentées et d'en savoir plus sur les antécédents et les expériences antérieures des fournisseurs potentiels et de leurs équipes.

La proposition et le budget devraient être préparés en Français.

Proposition technique (en Français)

- Qualification et disponibilité des formateurs
- Répondre à tous les services demandés
- Approche globale des services demandés

Proposition financière

- Offre globale en TTC en mentionnant le J/H et le Nombre de Jour proposé à cette consultation.
- Clarté sur les estimations de coûts / justification fournie
- Allocation budgétaire distincte pour les frais de déplacement.

Présentation/entrevue

Après la soumission des propositions, nous pourrions inviter le(s) formateurs(s) sélectionné(s) à présenter leur approche lors d'une courte réunion (en ligne).

Tractations

Des négociations peuvent avoir lieu pour déterminer les détails du contrat et d'autres attentes.

NB : Oxfam se réserve le droit d'arrêter totalement ou partiellement la procédure d'achat, temporairement ou définitivement jusqu'au moment de la signature du contrat.

Les frais encourus par les prestataires de services en relation avec le dossier de candidature et dans le cadre de cette consultation ne sont pas sujet au remboursement.

10. AUTRES CONDITIONS

La publication de ces termes de référence ne constitue pas un engagement d'attribution de la part d'Oxfam, ni ne l'engage à payer les frais encourus pour la préparation et la présentation d'une soumission.

Les annexes jointes font partie intégrante de cet appel à soumissionner.

Oxfam peut prendre contact avec les soumissionnaires pour confirmer les coordonnées, les adresses, le montant de l'offre et pour confirmer que l'offre a été présentée pour cet appel à soumissionner.

11. Validité de la soumission

- La soumission est valable 90 jours à compter de la date de réception de l'offre. Si cela n'est pas possible, le soumissionnaire peut proposer des délais différents.
- Si le soumissionnaire obtient le contrat, toutes les informations fournies dans la soumission et lors du processus de soumission et de négociation deviennent contractuelles.

12. Fausses déclarations

Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et complètes comme l'exigent le présent appel à soumissionner et ses annexes. Les fausses déclarations dans les offres constituent un motif de résiliation immédiate de tout accord avec le fournisseur. OXFAM prend très au sérieux la fraude, les déclarations inexactes, la falsification, la manipulation, l'altération de faits et/ou documents, applique une politique de tolérance zéro à l'égard de tels comportements et peut choisir d'intenter une action en justice en cas de fausses déclarations de la part des contractants.

13. Conflit d'intérêt

Les soumissionnaires sont tenus de divulguer toute relation antérieure, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel à soumissionner et de l'attribution prévue du contrat. A défaut d'une divulgation entière et ouverte, Oxfam pourrait procéder à la réévaluation des soumissions pour la sélection d'un soumissionnaire potentiel.

14. Droit de sélection/rejet

Oxfam se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiées à soumettre des offres concurrentielles et de mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. Oxfam se réserve également le droit de rejeter toutes ou une partie des soumissions reçues sans devoir donner des explications.

15. Droits réservés

Toutes les soumissions et les offres deviennent la propriété d'Oxfam et Oxfam se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :

- Disqualifier toute offre à cause du non-respect de la part du soumissionnaire des instructions à suivre
- Ne pas tenir compte de certains écarts de la part des soumissionnaires par rapport aux exigences régissant le présent appel à soumissionner lesquels, de l'avis d'Oxfam, constituent des écarts insignifiants ne nécessitant pas un rejet ou une disqualification ; ou lorsqu'une telle renonciation favorise une concurrence accrue
- Prolonger le délai de soumission des offres après notification à tous les candidats
- Mettre fin ou modifier le processus à tout moment et émettre de nouveau l'appel à soumissionner à la partie qu'Oxfam juge appropriée
- Attribuer, sans discussions, le contrat sur la base de l'évaluation initiale des soumissions
- N'attribuer qu'une partie des activités de cet appel à soumissionner ou plusieurs contrats couvrant les activités de cet appel

16. CODE DE DEONTOLOGIE

Oxfam s'engage à faire preuve d'intégrité dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement et à garantir le respect des normes éthiques les plus élevées. Le respect de toutes les lois et réglementations et la garantie de la concurrence loyale sont fondamentaux pour cet engagement. Nous promouvons activement ces principes et normes, et nous attendons de tous les fournisseurs d'Oxfam qu'ils fassent preuve d'engagement à l'égard de tels principes et normes.

Tous les formateurs / soumissionnaires sont tenus d'accepter et d'observer le [Code de déontologie des fournisseurs d'Oxfam](#), alors que les individus (y compris les formateurs) doivent signer [le Code de déontologie des individus qui ne sont pas employés par Oxfam](#)². Ces codes de déontologie définissent les normes et principes spécifiques en matière des droits de l'homme et du travail, de l'impact environnemental et de la lutte contre la corruption que les fournisseurs doivent respecter.

17. SIGNALEMENT DES CAS DE FRAUDE ET DES COMPORTEMENTS CONTRAIRES NON ETHIQUES

Des mécanismes de signalement et de dénonciation d'Oxfam sont disponibles pour les fournisseurs ainsi que pour les employés d'Oxfam, afin de garantir qu'Oxfam continue de fonctionner selon les normes et principes éthiques les plus élevés.

Vous pouvez utiliser ces canaux de signalement de manière confidentielle, anonyme et dans votre propre langue pour signaler tout problème de fraude, de corruption, de gaspillage, d'abus ou des soucis de sauvegarde.

Formulaire en ligne	Formulaire Oxfam en ligne pour le signalement des comportements répréhensibles (avec possibilité de signalement anonyme): https://oxfam.clue-webforms.co.uk/webform/misconduct/
Email	integrity@oxfamnovib.nl

18. ANNEXES

Version initiale de la note conceptuelle :

Note conceptuelle

Formation des formateurs sur le travail décent dans le secteur touristique

1. Introduction

Dans le cadre du projet « DESTINATION EMPLOI », financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), une formation en travail décent sera organisée. Ce projet, qui vise à renforcer la formation et l'emploi pour soutenir l'intégration socio-économique des jeunes Tunisiens dans le secteur du tourisme responsable et durable, est mis en œuvre par un partenariat de sept organisations : AVSI (chef de file), Oxfam Italia, Oxfam Novib, Leaders International, la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH), l'Associazione Italiana Turismo Responsabile (AITR) et la LUISS Libera Università Internazionale degli Studi Sociali Guido Carli.

La formation en travail décent, est mise en œuvre par Oxfam en partenariat avec l'Agence de Formation des Métiers du Tourisme (AFMT).

40 MPMEs et entreprise sociales des 4 régions d'intervention du projet vont bénéficier de cette formation qui va être menée d'une façon andragogique en se basant sur l'aspect genre afin de bénéficier de leur retour d'expérience dans le but de renforcer leurs compétences sur le travail décent et les conditions de travail dignes. Suite à la formation des formateurs, ces enseignants, travailleront afin d'améliorer la formation des étudiants et leur adéquation avec les exigences du marché du travail, en particulier du secteur touristique.

Dans le cadre du projet Destination Emploi, mis en œuvre en partenariat avec l'Agence de Formation des Métiers du Tourisme (AFMT), une formation de deux jours est organisée au profit de 40 MPMEs et entreprise sociales. Cette initiative vise à renforcer leurs capacités sur les normes du travail décent, le cadre juridique tunisien, les conventions collectives et les méthodes pédagogiques inclusives.

2. Objectifs de la formation

- Comprendre les principes du travail décent selon les normes d'OXFAM, de l'OIT et leur application dans le secteur touristique.
- Se familiariser avec les réformes du Code du travail tunisien et leurs implications.
- Approfondir les droits et devoirs des employeurs et employés dans le secteur de tourisme durable et alternatif.
- Comparer les pratiques internationales en matière de conditions de travail.
- Intégrer les conventions collectives dans les contenus de formation.
- Développer des modules pédagogiques adaptés et inclusifs.

3. Résultats attendus

- Former mieux outillés pour intégrer les notions de travail décent basé sur l'aspect genre dans leurs formations.
- Modules pédagogiques conçus et adaptés au secteur touristique durable et alternatif.
- Engagement des former dans la promotion de conditions de travail décent.
Améliorer les capacités des former à :

- Formaliser leurs pratiques .
- Mieux comprendre leurs obligations.
- Structurer la gestion de leurs ressources humaines.
- améliorer durablement leurs conditions de travail.

4. **Public cible**

Quatre groupes de 10 responsable des MPMEs et Entreprise Sociales chacun par zone d'implémentation du projet : Jendouba , Monastir, Tozeur et Djerba .

5. **Durée et organisation**

- Durée : 2 jours intensifs (7h/jour)
- Horaires: 09h00 – 16h30 (avec deux pauses)
- Une journée online Pour les 40 Former.

6. **Lieu**

Centre de Formation de l'AFMT : Jendouba , Monastir, Tozeur et Djerba

7. **Contenu :**

Deux jours par Groupe avec un total de 8jours :

Jour 1 : Travail décent et cadre juridique en Tunisie

- Introduction au concept de travail décent
- Réformes du Code du travail tunisien
- Droits et devoirs des employeurs/employés
- Droits et devoirs pendant la période de stage
- Notions relatives au harcèlement et à la violence
- Cadre légale et obligation digne et traitement envers les stagiaires

Jour 2 : Comparaison internationale et conventions collectives

- Benchmarking international (Tunisie, France, Italie)
- Convention collective du tourisme en Tunisie
- Formaliser leurs pratiques ;
- Mieux comprendre leurs obligations ;
- Structurer la gestion de leurs ressources humaines ;
- Améliorer durablement leurs conditions de travail.
- Méthodes pédagogiques inclusives

- Atelier de conception de modules
- Restitution et plan d'action

Une Journée pour les 40 Former online:

- Sécurité et hygiène au travail

8. Méthodologie

La formation adopte une approche participative et interactive, combinant :

- Présentations théoriques
- Discussions de groupe
- Études de cas
- Ateliers pratiques
- Restitution collective